



# BARÈME D'HONORAIRES

JL CONSEILS

SARL au capital de 7500€ - RCS ORLEANS 510417413

Siège social : 4 place du Martroi 45300 PITHIVIERS

Tel : 02 38 30 12 38 - E-mail : pithiviers@lafortet.com

## Ventes – Barème à compter du 01 avril 2025

### Honoraires de transaction :

Tranche de prix exprimées hors honoraires	Honoraires H.T	Honoraires T.T.C.
A partir de 300 000€	4.17%	5 %
De 260 000 à 399 999€	4.58%	5.5%
De 220 000 à 259 999€	5%	6%
De 180 000 à 219 999€	5.42%	6.5%
De 140 000 à 179 999€	5.83%	7%
De 120 000 à 139 999€	6.25%	7.5%
De 100 000€ à 119 999€	6.67%	8%
De 80 000€ à 99 999€	7.08%	8.5%
De 70 000€ à 79 999€	7.5%	9%
Jusqu'à 69 999€	8.33%	10%(minimum 5000€)

Terrain non bâti, garage, parking = 10% T.T.C. de prix de vente avec un minimum de 3 000€

Honoraires TVA incluse à la charge du vendeur sauf convention contraire

### Cas particulier :

**Vente interactive** : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

### Autres prestations

**Avis de valeur** : Offert hors cas spécifique

**Honoraires de rédaction d'acte** : 360 € T.T.C. à la charge de l'acquéreur

**Pré état daté** : 200 € T.T.C. à la charge du vendeur

**État des risques et pollution (ERP)** : 30 € T.T.C. à la charge du vendeur

TVA incluse au taux de 20%

## Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</b>	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>État des lieux d'entrée</b>	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>Entremise et négociation</b>	50 € TTC	<b>X</b>

*Les honoraires de bail et d'état des lieux sont plafonnés à un mois de loyer charges comprises pour chacune des parties*

## Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Bail d'habitation (hors résidence principale)</b>	<b>X</b>	10% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire
<b>Bail professionnel</b>	<b>X</b>	25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC Frais de renouvellement du bail : 300 €
<b>Bail commercial</b>	<b>X</b>	25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC Frais de renouvellement du bail : 300 €
<b>Bail stationnement (parking, garage...)</b>	<b>X</b>	96€ TTC

## Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Etat des lieux de sortie bail nu</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 4 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable Minimum 120 €	<b>0 € Loi ALUR</b>
<b>Etat des lieux de sortie bail meublé</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 5 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable Minimum 150 €	<b>0 € Loi ALUR</b>
<b>Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon SUR DEVIS	<b>0 € Loi ALUR</b>
<b>Etat des lieux de sortie stationnement</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 84 € TTC	<b>0 € Loi ALUR</b>
<b>Etat des lieux via commissaire de justice</b>	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	

## Autres prestations :

**Avis de valeur locative :** Offert hors cas spécifique

**État des risques et pollution (ERP) :** 15 € à la charge du bailleur

**Demandes particulières, vacation à l'heure (TTC) :** 54€ (à l'agence) ou 72€ (hors agence).

### Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires	✓	✓	✓
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓

### Prestations annexes :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10€ / appel	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10€ / facture	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50€	✓	✓
Prélèvement rejeté	9,60€	✓	✓
Mise en demeure	18€	✓	✓
Frais fixe de gestion	6€	✓	✓
Détecteur Avertisseur Autonome de fumée(contrôle et fourniture)	30€	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150€ / sinistre	✓	✓
Constitution et suivi du dossier contentieux, congé du bailleur	190€	190€	✓
Service conciergerie	2,70%	2,70%	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	30€ / facture	30€ / facture	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3% des travaux	3% des travaux	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	6% des travaux	6% des travaux	✓
Etablissement E.R.P	30€	30€	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	30€	30€	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	240€	240€	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	60€	60€	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	Vacations horaires	Vacations horaires	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	Vacations horaires	Vacations horaires	Vacations horaires
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes)	50€	50€	50€
Autres prestations	Vacations horaires	Vacations horaires	Vacations horaires

### Honoraires de gestion pour les stationnements( parking, garage, ...): Forfait unique: 12€/mois

### Nos produits d'assurances :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM
Assurance (GLI) contre les risques locatifs (loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique) ; déductible des revenus fonciers	2,5 %	2,5 %	2,5%
Assurance propriétaire non occupant (PNO) déductible des revenus fonciers	X €	X €	X €
Assurance multirisques habitation locataire (MRH)	X €	X €	X €

\* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC